

Conférence Unesco "L'éducation pour l'inclusion" : la crise financière ne doit pas réduire le financement de l'éducation

dimanche 30 novembre 2008

La 48ème session de la CIE avait pour thème : « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ». La session était organisée par le Bureau international d'éducation (BIE), l'institut spécialisé de l'UNESCO dont la mission principale est de soutenir les efforts des Etats membres destinés à atteindre une éducation de qualité pour tous, en contribuant à l'introduction des approches novatrices dans la conception et mise en œuvre du curriculum.

Sommaire de cet article

- [Qu'est-ce que la CIE ?](#)
- [Communiqué suite à la conférence de novembre 2008](#)

Qu'est-ce que la CIE ?

La Conférence internationale de l'éducation (CIE) représente l'un des principaux forums au niveau mondial pour la promotion du dialogue sur les politiques éducatives entre les Ministres de l'éducation et d'autres partenaires (les chercheurs, les praticiens, les représentants des organisations intergouvernementales et de la société civile).

Cette session de la Conférence entendait enrichir les débats sur le concept de l'éducation pour l'inclusion, examiner le rôle des gouvernements dans le développement et la mise en œuvre des politiques d'éducation pour l'inclusion, mettre en valeur les systèmes éducatifs qui offrent des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, et insister sur le rôle des enseignants pour répondre à la diversité des besoins et les attentes des apprenants.

- Télécharger le rapport préparatoire de la 48ème session : voir plus bas

Les rapports nationaux

Depuis les années 1930, pour chaque session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) les pays présentent un Rapport national sur le développement de l'éducation. Il s'agit d'une collection unique, exploitée depuis des décennies par des chercheurs et des universitaires du monde entier dans de nombreuses études et analyses.

- Télécharger le rapport national 2008 de la France : voir plus bas.

Communiqué suite à la conférence de novembre 2008

La crise financière mondiale ne doit pas servir de justification à une réduction du financement de l'éducation, ont conclu les ministres et représentants des 153 pays qui participaient à la 48ème session de la Conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO, qui a pris fin le 28 novembre à Genève.

Cette conférence d'une semaine, dont le thème était « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir », a examiné les différentes manières d'assurer une éducation aux centaines de millions de personnes qui n'ont pas ou peu accès à l'éducation.

Parmi ces populations, on compte 75 millions d'enfants exclus de l'école. Plus de la moitié sont des filles et un tiers d'entre eux sont des handicapés. La plupart de ces enfants vivent dans des communautés pauvres et isolées ou des bidonvilles. Beaucoup travaillent et nombre d'entre eux appartiennent à des populations autochtones et des minorités linguistiques ou vivent dans des situations de guerre ou de post conflit.

Les exclus comptent également 776 millions d'adultes qui manquent des compétences de base, ainsi que de nombreux jeunes, dans les pays développés et en développement, qui abandonnent ou terminent l'école sans les qualifications requises.

Les participants à la conférence se sont montrés particulièrement inquiets quant aux conséquences potentielles de la crise financière mondiale, qui, ont-ils mis en garde, « aura un impact démesuré sur les pauvres, qui sont pourtant les moins responsables de ces événements ». Ils ont par ailleurs insisté sur le fait que l'éducation est fondamentale pour réduire la pauvreté et améliorer la santé et le niveau de vie. Dans la situation économique actuelle, assurent-ils, fournir une éducation de qualité répondant aux besoins de tous les apprenants est plus urgent que jamais. « Le financement de l'éducation », ont-ils déclaré, « devrait figurer parmi les premières priorités et la crise financière ne devrait pas servir de justification à la réduction du financement alloué à l'éducation, tant au niveau national qu'international ».

Dans leurs conclusions, les ministres, experts en éducation et représentants de la société civile ont également proposé plusieurs mesures concrètes que pourraient prendre les gouvernements pour améliorer leurs systèmes éducatifs et surmonter les obstacles majeurs à l'inclusion : la manière dont les écoles sont organisées, le manque d'articulation entre les politiques éducatives et les politiques sociales et certains comportements et croyances.

Parmi les mesures envisagées : développer des politiques permettant d'intégrer les groupes exclus au système scolaire général ; promouvoir la diversité linguistique et culturelle ; renforcer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ; permettre une plus large participation de ceux qui sont amenés à prendre des décisions ; donner aux enseignants les compétences et le matériel dont ils ont besoin pour s'adresser à des populations diversifiées et encourager la recherche dans l' ; apprentissage et la pédagogie.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Dans la rubrique "Droits humains" : [Education](#)

- [Education à la environnement, au DD, à la solidarité internationale, à la paix](#)